

Organisation des soins primaires sur le territoire Loir Lucé Bercé

Une équipe de soins primaires au service des
habitants du territoire

1) Château du loir : MSP Bercé santé



Des professionnels de santé

▶ **Dans les murs :**

- ▶ 7 médecins généralistes
- ▶ 5 kinésithérapeutes
- ▶ 3 podologues
- ▶ 7 infirmières
- ▶ 2 orthophonistes
- ▶ 1 diététicienne
- ▶ 1 orthoptiste
- ▶ 1 psychomotricienne

Des professionnels de santé

- ▶ Hors les murs:
- ▶ 2 pharmaciennes
- ▶ 2 infirmières

2) Une équipe de soin primaire sur le grand lucé / Courdemanche

- ▶ Création d'une équipe de soin primaire sur le territoire le grand Lucé/ Courdemanche
- ▶ Equipe coordonné localement autour du patient
- ▶ 1 médecin
- ▶ 10 professionnels en tout (6 IDE, 2 pharmaciennes, 1 podologue)

Un projet de santé

- ▶ C'est le document écrit par l'équipe qui décrit les missions portées par la structure

Le diagnostic de territoire

- ▶ Objectif : collé au plus près aux besoins de la population

L'organisation interne

- ▶ Qui fait quoi?

Le projet de soin pluriprofessionnel

- ▶ Protocole de soin personnalisé
- ▶ Réunions de concertations pluriprofessionnelle
- ▶ Expérimentation repérage fragilité conjointement avec les structures médico-sociales du territoire
- ▶ Infirmière asalée
- ▶ Prévention en santé : Combien je mange? Combien je bouge?
- ▶ Accueil des stagiaires
- ▶ Protocole de prise en charge pluripro des plaies du diabétiques

Organisation de la prise en charge

- ▶ Continuité des soins : tous les jours un médecin dédié à la prise en charge des soins non-programmés
- ▶ Zone déficitaire :
- ▶ La moyenne nationale : 800 patients pour 1 médecin
- ▶ La moyenne sarthoise : 1100 patients pour 1 médecin
- ▶ La moyenne de LLB : 1400 patients par médecin

Le Système d'information partagé

- ▶ C'est l'OUTIL qui permet la pluriprofessionnalité :
- ▶ Passe par le partage des données de santé de santé du patient entre médecins et para-médicaux. SAUF opposition du patient.

Une équipe innovante

- ▶ Pour faire face aux défis de demain :
 - ▶ des prises en charge innovantes ,
 - ▶ une articulation entre soins de ville et soins à l'hôpital
 - ▶ Un partenariat étroit avec les institutions : CPAM et ARS
 - ▶ Et un partenariat étroit avec les acteurs locaux : la communauté de communes et les élus .
-
- ▶ => Car la santé est l'affaire de tous